

Annexe V

Tableau de correspondance d'épreuves

<p align="center">CAP Prêt à Porter Défini par l'arrêté du 22 avril 2005</p> <p align="center">Dernière session 2012</p>	<p align="center">CAP Couture Flou Défini par l'arrêté du 22 avril 2005</p> <p align="center">Dernière session 2012</p>	<p align="center">Spécialité Métiers de la mode - Vêtement Flou du CAP défini par le présent arrêté</p> <p align="center">Première session 2013</p>
DOMAINE PROFESSIONNEL		
UP1 - Préparation du travail et technologie	UP1 - Mise au point d'un modèle, préparation d'une fabrication	EP1 - Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques
UP2 - Réalisation d'un produit	UP2 - Mise en œuvre d'une fabrication	EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement
DOMAINES GÉNÉRAUX		
EG1 – Expression française	EG1 – Expression française	EG1 – Français et Histoire-Géographie-Education civique
EG2 – Mathématiques sciences physiques	EG2 – Mathématiques sciences physiques	EG2 – Mathématiques sciences physiques et chimiques
EG3 – Éducation physique et sportive	EG3 – Éducation physique et sportive	EG3 – Éducation physique et sportive
		Epreuve facultative : Langue vivante